

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 30 avril 2019

COMMUNIQUÉ

Certains contribuables calédoniens ont reçu un mail frauduleux de remboursement d'impôt dans lequel il leur est demandé de fournir des informations personnelles ainsi que leur numéro de carte bleue.

Ces mails ne proviennent pas de la direction des Services fiscaux (DSF).

Il s'agit d'une technique de "hameçonnage" (ou "phishing") qui consiste à soutirer des informations confidentielles (informations d'identité, mot de passe, numéro de carte bancaire) en laissant croire que la demande provient d'un site officiel.

La direction des Services fiscaux appelle les contribuables à rester vigilants !

Il leur est recommandé de:

- prendre contact avec la direction des Services fiscaux en cas de doute (au 25 75 00 ou en transférant le mail reçu à l'adresse contact@impots.nc),
- de ne pas cliquer sur les liens affichés dans les mails dont ils doutent de leur origine,
- de ne jamais divulguer des informations personnelles ou bancaires car un site institutionnel tel que www.impots.nc ne leur demandera jamais de les fournir,
- de saisir manuellement l'URL www.impots.nc dans leur navigateur afin de ne pas risquer d'être dirigés vers un faux site.

Contact presse : Leila Benakezouh - Direction des Services Fiscaux – 25 76 92 (ligne directe)

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc ***